

DIMANCHE 24 MARS 2024

*Meeting d'Ouverture du CORDEP-17
organisé par les Cyclos Dompierrois*



**RDV AU VILL'ÂGES
RUE PIERRE DE COUBERTIN
À DOMPIERRE SUR MER
DÉPART DE 8H À 9H30**



 *Vélo route*

Parcours 60 km : Openrunner n° 16346915
Parcours 80 km : Openrunner n° 16346964
Parcours guidés par un capitaine de route et un serre-fil
Ou départ libre avec fourniture d'un plan

 *VTT*

Parcours 25 km : Openrunner n°18193838
Conduit par un capitaine de route et un serre-fil

**INSCRIPTION GRATUITE
POT D'ACCUEIL ET RAVITAILLEMENT SUR LE PARCOURS
REPAS CHAUD À 25€ SUR INSCRIPTION AVEC PAIEMENT D'AVANCE
RESPECT DES MESURES DE SÉCURITÉ**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription et chèque à transmettre **avant le 10 mars** à
LENORMAND Claude 26 bis avenue de la Libération 17139 DOMPIERRE SUR MER

NOM: **Prénom :**

Date de naissance :/...../.....

Club d'appartenance :

Mail :

Nom et n° de téléphone de personne à prévenir :
.....

	 <i>Vélo-route</i>	<input type="checkbox"/> 60km	<input type="checkbox"/> 80km
	 <i>VTT</i>	<input type="checkbox"/> 25 km	
	 <i>Repas chaud</i>	<input type="checkbox"/> 25€ à l'ordre du Club Cyclo Dompierrois	

J'atteste sur l'honneur :

- **Avoir pris connaissance du questionnaire de santé, des règles d'or et du règlement ci-dessous**
- **Etre en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi**
- **Avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité**

Fait à le/...../..... Signature :

RÈGLEMENT

Chaque participant devra s'inscrire avant le départ.

Tout mineur sera obligatoirement accompagné par un adulte majeur, sauf muni d'une attestation parentale écrite l'autorisant à parcourir les itinéraires.

- **Comportement routier :** Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage. Chaque participant doit respecter le Code de la route. De même, il aura à cœur de respecter la nature et son environnement.
- **Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour tous les cyclistes.**
- **Responsabilité :** L'organisation décline toute responsabilité quant à la détérioration, le vol ou la destruction du matériel des participants à l'occasion de cette manifestation.
- **Parcours pour les cyclistes :** Les groupes constitués n'excéderont pas 19 participants. Sur les parcours un espace sécurisé entre chaque groupe doit permettre aux véhicules à moteur d'effectuer les manœuvres de dépassement et de rabattement en toute sécurité.

Téléphones d'urgence

- Gendarmerie (en cas d'accident corporel ou sur la route) : 17
- Pompiers : 18 ou SAMU : 15 ou 112
- Organisateur : BELY Noël (Président du club) - 06 71 72 22 27

